# EDEC Inclusion numérique – Axe 2.2

## Professionnels avec une fonction d'aidant numérique

## Cadre de référence des compétences numériques de base nécessaires

## Juillet 2025

A la différence des médiateurs numériques, il n'est pas attendu des professionnels qui ont une fonction d'aidant numérique qu'ils aient un niveau avancé en matière de compétences numériques, dans la mesure où ils ne sont pas amenés à former leurs publics sur ce sujet. Mais ils doivent être suffisamment à l'aise pour pouvoir accueillir et guider leurs publics en difficulté avec le numérique.

Les 12 compétences ci-dessous constituent un niveau cible idéal à atteindre par les aidants numériques, sur la base du référentiel Pix (dans sa version 2025). Les organismes de formation en charge de les former peuvent s'en saisir pour sensibiliser les apprenants en les rattachant à des actions concrètes qu'ils peuvent avoir à réaliser auprès de leurs publics en difficulté avec le numérique et en leur présentant les moyens existants pour faire le point sur leur niveau et renforcer leurs compétences (tests, certifications, tutoriels etc.)

Cette liste a été élaborée par le pôle ingénierie de formation et certification d'Uniformation avec la collaboration du GIP Pix et de l'ANCT dans le cadre de l'EDEC Inclusion Numérique.

| Domaine | Compétence principale | Compétence cible |
|---|---|---|

| | | |
|---|---|---|
| 1. Informations et données | 1.1 Mener une recherche et une veille d'information | Utiliser divers services en ligne pour trouver une information **(niveau 3)** |
| | 1.2 Gérer des données | Repérer des indices simples pour vérifier la fiabilité et la pertinence d'une source d'information **(niveau 3)** |
| | | Stocker et organiser ses fichiers dans des environnements numériques pour en faciliter l'accès **(niveau 3)** |
| | 1.3 Traiter des données | Connaitre les propriétés élémentaires d'un fichier (date, auteur, taille) **(niveau 3)** |
| | | Respecter les formats de données lors de leur saisie en tableau pour éviter des erreurs de saisie **(niveau 3)** |
| 2. Communication et collaboration | 2.1 Interagir | Adapter ses pratiques de communication en tenant compte du contexte et du besoin **(niveau 3)** |
| | | Respecter les principales règles de civilité et le droit des personnes lors des interactions en ligne **(niveau 3)** |
| 3. Création de contenus | 3.1. Développer des documents textuels | Mettre en forme un texte dans une application d'édition de texte **(niveau 2)** |
| 4. Protection et sécurité | 4.1 Sécuriser l'environnement numérique | Identifier différents risques numériques et mettre en œuvre des stratégies de protection des ressources matérielles et logicielles **(niveau 4)** |
| | | Vérifier l'absence de menace dans un contenu avant action (ouverture, activation, installation) **(niveau 4)** |
| | | Sécuriser ses accès aux environnements numériques **(niveau 4)** |
| | 4.2 Protéger les données personnelles et la vie privée | Savoir que les données partagées dans une transaction en ligne peuvent être lues ou collectées par d'autres personnes **(niveau 2)** |

Ces compétences ne sont pas positionnées au même niveau dans le référentiel Pix. A titre de comparaison, pour les conseillers numériques, un niveau 5 – Avancé 1 du Pix est visé, sauf en programmation. Par ailleurs, le niveau 3 du Pix est un pallier reconnu comme ayant une valeur professionnalisante par France Compétences.

Pour les aidants numériques, le niveau 3 nous a semblé correspondre aux attendus, mais nous avons souhaité avoir des exigences un peu plus hautes pour les sujets liés aux risques numériques, et un peu plus basses pour l'édition de texte et les données personnelles. Rappelons qu'il s'agit en effet d'un cadre de référence des compétences cibles et qui doit s'adresser à des profils très divers de professionnels, et notamment à des métiers qui sont peu au contact du numérique dans leur quotidien professionnel. Notons que **l'objectif n'est pas de penser ce cadre comme un prérequis indispensable mais de proposer aux professionnels concernés un niveau cible idéal**, afin de les inciter à faire le point sur leur niveau et à renforcer les compétences sur lesquelles ils sont en difficulté par des actions formatives complémentaires.